

VILLE  
DE BAUME LES DAMES



**DOUBS**

Nombre de membres

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Votants : 28
- Ayant donné procuration : 5
- Absents : 1

Date de convocation  
03/07/2026

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 09 juillet 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le NEUF JUILLET à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire.

**Étaient présents (23) :**

Jean-Claude ALAMPI, Christian BASSENNE, Jennifer BAUDIN, Maud BEAUQUIER, Julien BOILLOT, Emilie CORDIER, Isabelle DELARUE, Marie-Christine DURAI, Sébastien FERNIOT, Lucie GIRARDOT, Emilie GOGAND, Christelle LAMBERT, Christian LANIER, Camille LIARD, Bruno LIGIER, Arnaud MARTHEY, Youness OUFELLA, Maïwenn TASCHER, Laure THIEBAUT, Karl TOURNIER GRUX, Jérémy TRESSE, Thomas VIGREUX et Jean-Marc VUILLEMIN.

**Procurations données (5) :**

Francine COUDON donne pouvoir à Jean-Marc VUILLEMIN  
Andrée Claude DAL MOLIN donne pouvoir à Lucie GIRARDOT  
Bruno DEBRIE donne pouvoir à Marie-Christine DURAI  
Sylviane MARBOEUF donne pouvoir à Thomas VIGREUX  
Dominique MISCHI donne pouvoir à Laure THIEBAUT

**Absents (1) :**

Aurélien RACLE

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Marie-Christine DURAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Délibération n°F07-2026**

**Objet : Modification de l'APCP-04 Éclairage Public**

Par délibération C07/2024 du 25/03/2024, le Conseil Municipal a décidé de gérer le projet d'investissement Rénovation de l'Éclairage Public en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement.

Les crédits de paiement prévu au BP 2026 étaient de 280 000 €. Le nombre de points lumineux rénovés sur 2026 sera plus important, il s'agit donc d'augmenter les crédits de paiement 2026 de 25 000 € et de réduire d'autant ceux de 2028.

Il est donc proposé de modifier les crédits de paiement comme indiqué ci-dessous :

Cette modification sera retranscrite dans la Décision Modificative N°1 du Budget Général.

| N° AP       | Budget/N° d'opération/Libellé                        | Montant de l'AP<br>€ TTC | Crédits de Paiement (CP) € TTC |            |            |
|-------------|------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|------------|------------|
|             |                                                      |                          | 2026                           | 2027       | 2028       |
| APCP-04     | Budget GENERAL<br>Opération N°661 - ECLAIRAGE PUBLIC |                          |                                |            |            |
| TOTAL AP/CP |                                                      | 565 000,00               | 305 000,00                     | 117 000,00 | 143 000,00 |
|             |                                                      |                          | 565 000,00                     |            |            |

Il est demandé au Conseil de se prononcer.

**Vote du Conseil :**

Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

La Secrétaire de séance,  
Marie-Christine DURAI

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY